Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: Chlorure de sodium, 10 g/L

for determination of Salts in Crude Oil

Numéro de Produit: 7212

Autre Identification des Numéros de Produit: 7212-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300 CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

Numéro de Produit: 7212 Page 1 de 14



RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

| | | Mentions | |
|--|-------------|------------|--|
| Classe de Danger | Catégorie | de Danger: | Conseils de Prudence: |
| Toxicité Aiguë - Orale | Catégorie 4 | H302 | P264, P270, P301+P312, P330, P501 |
| Corrosion/irritation cutanée | Catégorie 2 | H315 | P264, P280, P302+P352, P321, P332+P313, P362 |
| Lésions oculaires/ irritation | Catégorie 2 | H319 | P264, P280, P305+P351+P338, P337+P313 |
| Toxicité pour la reproduction | Catégorie 1 | H360 | P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501 |
| Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition | Catégorie 2 | H371 | P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501 |
| Liquides inflammables | Catégorie 3 | H226 | P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, |
| | | | P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, |
| | | | P501 |

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes







Mot de Signal: **Danger**Mentions de Danger:

| Numéro de Dange | Mention de Danger |
|-----------------|--|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. |
| H371 | Risque présumé d'effets graves pour les organes. |

Numéro de Produit: 7212 Page 2 de 14



Conseils de Prudence:

| Numéro de Précaution | Déclaration de Précaution | |
|----------------------|---|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation. | |
| P202 | Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. | |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas | |
| | fumer. | |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. | |
| P240 | Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. | |
| P241 | Utiliser du matériel antidéflagrant | |
| P242 | Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. | |
| P243 | Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. | |
| P260 | Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. | |
| P264 | Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. | |
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. | |
| P280 | Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. | |
| P301+P312 | EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. | |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. | |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements | |
| | contaminés. Rincer la peau à l'eau. | |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. | |
| | Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. | |
| | Continuer à rincer. | |
| P308+P311 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. | |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. | |
| P321 | Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). | |
| P330 | Rincer la bouche. | |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. | |
| P337+P313 | Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. | |
| P362 | Enlever les vêtements contaminés. | |
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. | |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. | |
| P405 | Garder sous clef. | |
| P501 | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et | |
| | internationales. | |

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Numéro de Produit: 7212 Page 3 de 14



SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

| Nom Chimique | Formule | lasse Moléculaire | Numero CAS | Poids% |
|--------------------|--|-------------------|------------|--------|
| 1-Butanol | CH ₃ CH ₂ CH ₂ CH ₂ OH | 74.12 g/mol | 71-36-3 | 44.33 |
| eau | H ₂ O | 18.01 g/mol | 7732-18-5 | 29.22 |
| Alcool méthylique | CH₃OH | 32.04 g/mol | 67-56-1 | 25.29 |
| Chlorure de sodium | NaCl | 58.44 g/mol | 7647-14-5 | 1.16 |

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer

Peau: la peau à l'eau. Donne lieu à un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la

dermatite. L'absorption cutanée provoque plusieurs des symptômes de l'inhalation.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Diluer immédiatement

avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Liquide inflammable. Toxique par ingestion, inhalation et absorption cutanée. Ne peut être rendu non toxique. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux. Laver à l'eau les zones de contact. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites. L'absorption cutanée cause de nombreux symptômes de l'inhalation.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

Numéro de Produit: 7212 Page 4 de 14

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse antialcool.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs inflammables Risque modéré d'explosion et risque dangereux d'incendie lorsque exposé à la chaleur, les étincelles et les flammes nues. Au-dessus du point d'éclair, les mélanges de vapeur-air sont explosives dans les limites inflammables mentionné ci-dessus. Sensible à la décharge statique.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Numéro de Produit: 7212 Page 5 de 14



SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

| Nom Chimique | Type de Lim | nite Pays | Limite d'Exposition | La Source d'Information |
|-----------------------------|-------------|-----------|------------------------------------|---------------------------------------|
| Alcool méthylique (67-56-1) | TWA | USA | 200 ppm TWA; 260 mg/m ³ | U.S OSHA - Final PELs - Time |
| | | | TWA | Weighted Averages (TWAs) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-STEL | USA | 250 ppm STEL | ACGIH - Threshold Limit Values - |
| | | | | Short Term Exposure Limits |
| | | | | (TLV-STEL) |
| Alcool méthylique (67-56-1) | TLV-TWA | USA | 200 ppm TWA | ACGIH - Threshold Limit Values - Time |
| | | | | Weighted Averages (TLV-TWA) |
| 1-Butanol (71-36-3) | TWA | USA | 100 ppm TWA; 300 mg/m ³ | U.S OSHA - Final PELs - Time |
| | | | TWA | Weighted Averages (TWAs) |
| 1-Butanol (71-36-3) | TLV-TWA | USA | 20 ppm TWA | ACGIH - Threshold Limit Values - Time |
| | | | | Weighted Averages (TLV-TWA) |

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés

sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire

complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits

chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Numéro de Produit: 7212 Page 6 de 14



SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore

État Physique: liquide

Odeur: Données non disponibles

Seuil d'Odeur: Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles

Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 118°C - Approximativement 118°C

Point de Rupture: Approximativement 29°C

Taux d'Évaporation: Données non disponibles

Inflammabilité: Données non disponibles

Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles

La Pression de Vapeur: Données non disponibles

La Densité de Vapeur: Données non disponibles

Densité Relative: 0.86

Solubilité: miscible

Coefficient de Partage: Données non disponibles

La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles

Température de Décomposition: Données non disponibles

Viscosité: Données non disponibles

Propriétés Explosives: Données non disponibles Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Agents oxydants puissants tels que les Nitrates, les Perchlorates ou l'Acide Sulfurique, la chaleur, les étincelles, la flamme nue. Attaquera certaines formes de plastiques, caoutchouc et revêtements. Peut réagir avec l'aluminium métallique et générer du gaz d'hydrogène.

Numéro de Produit: 7212 Page **7** de **14**

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat: (Méthanol) 5628 mg/kg, (Chlorure de sodium) 3000 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale; (n-Butanol) 790 mg/kg, foie, reins, foie, sang, effets notés.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque une irritation cutanée Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque une sévère irritation des yeux Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Numéro de Produit: 7212 Page 8 de 14

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

N'est pas applicable.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Numéro de Produit: 7212 Page 9 de 14



SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1L

Numéro des NU: UN1987

Nom d'Expédition: Alcohols, n.o.s. (Butanol, Methanol)

Classe de Danger: 3
Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1L

Numéro des NU: UN1987

Nom d'Expédition: Alcohols, n.o.s. (Butanol, Methanol)

Classe de Danger: 3

Groupe d'Emballage: Ⅲ

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1L

Numéro des NU: UN1987

Nom d'Expédition: ALCOHOLS, N.O.S. (butanol, methanol)

Classe de Danger: 3
Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



Numéro de Produit: 7212 Page 10 de 14



SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

1-Butanol (CAS # 71-36-3): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

1-Butanol (CAS # 71-36-3): "100 lb RT" As Lead compounds [RR-00630-4]

1-Butanol (CAS # 71-36-3): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

1-Butanol (CAS # 71-36-3): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

1-Butanol (CAS # 71-36-3): "Environmental hazard" As Lead compounds [RR-00630-4]

1-Butanol (CAS # 71-36-3): "Present" As Lead compounds [RR-00630-4]

1-Butanol (CAS # 71-36-3): Danger environnemental

1-Butanol (CAS # 71-36-3): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ

1-Butanol (CAS # 71-36-3): "carcinogen" As Lead compounds [RR-00630-4]

1-Butanol (CAS # 71-36-3): "SN 2266 500 lb TPQ (Category Code N420. Includes any unique chemical substance that contains the named metal as part of that chemical structure)" As Lead compounds [RR-00630-4]

1-Butanol (CAS # 71-36-3): "sn 2266" As Lead compounds [RR-00630-4]

1-Butanol (CAS # 71-36-3): inflammable - troisième degré

1-Butanol (CAS # 71-36-3): sn 1330

1-Butanol (CAS # 71-36-3): SN 1330 500 lb TPQ

Numéro de Produit: 7212 Page 11 de 14

15.8. Proposition de la Californie 65

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012 1-Butanol (CAS # 71-36-3): "carcinogen, 10/1/1992" As Lead compounds [RR-00630-4]

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS) Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL) 1-Butanol (CAS # 71-36-3): Présent (LIS) Chlorure de sodium (CAS # 7647-14-5): Présent (LIS) eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)

1-Butanol (CAS # 71-36-3): Present (ACTIVE)

Chlorure de sodium (CAS # 7647-14-5): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6 Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4 1-Butanol (CAS # 71-36-3): 200-751-6 Chlorure de sodium (CAS # 7647-14-5): 231-598-3 eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Numéro de Produit: 7212 Page 12 de 14



SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs inflammables Nocif en cas d'ingestion Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Rincer la bouche. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste: Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada: N'est pas applicable.

Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC): N'est pas applicable.

Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC): N'est pas applicable.

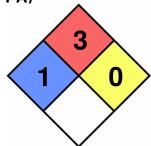
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques: N'est pas applicable.

Numéro de Produit: 7212 Page 13 de 14



16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 3
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-09-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.

Numéro de Produit: 7212 Page 14 de 14